

<http://catho92-asnieres.cef.fr/denier>

## Denier de l'Eglise

### Le Denier de l'Eglise, pourquoi ?

Parce que depuis 100 ans, l'Eglise de France vit uniquement des dons de ses fidèles. Grâce à ces dons (quêtes, casuels, denier, offrandes de messe,...) les paroisses assument l'ensemble de ses charges (de personnes, d'entretien, de services généraux,...). Le denier de l'Eglise est plus particulièrement affecté aux charges liées aux personnes.

**Si vous êtes imposables, vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt. Ainsi, en donnant 300€, il ne vous en coûtera réellement que 102€.**

### Le Denier de l'Eglise, combien ?

Chacun donne selon ses possibilités. Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de 1% de vos revenus annuels, ou encore 10% de votre impôt, ou bien la valeur de 2 ou 3 journées de travail.

### Comment donner ?

- Une fois ce document imprimé
- Remplir le talon ci dessus
- Rédiger votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de la paroisse choisie
- Envoyer le coupon et le chèque sous enveloppe affranchie à l'adresse de la paroisse choisie:

**Paroisse Sainte-Geneviève**  
4 rue du Cardinal Verdier  
92600 Asnières sur Seine

**Paroisse**  
**Notre-Dame du Perpétuel Secours**  
31 rue Albert 1<sup>er</sup>  
92600 Asnières sur Seine



## Pour la campagne 2017, Je donne au Denier et participe aux travaux !

**OUI**, Je soutiens l'action de l'Eglise

Je verse \_\_\_\_\_ euros

par chèque à l'ordre de la Paroisse

en espèces

Je désire recevoir un reçu fiscal  
(pour un don supérieur à 15 euros)

oui  non

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Paroisse:

- Sainte-Geneviève  
 Notre-Dame du Perpétuel Secours